

Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles

XIBAAR



Pour une croissance inlusive du secteur agricole...

Aperçu du projet

Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et Politiques Agricoles fait partie de l'initiative mondiale contre la faim et la nutrition du gouvernement américain et est financé par l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

Présentation globale du projet

Type d'activité:

Accord de coopération

Partenaires d'implémentation :

Consortium DAI/IPAR

Budget:

\$15,700,000

Période de performance :

Septembre 2020 à Septembre 2025

Zone d'implémentation du projet :

Partout au Sénégal







66 EDITO Chers Lecteurs/trices,

Nous avons le plaisir de partager avec vous la troisième édition de XIBAAR.

Cette troisième édition paraîtra au moment où nous serons sortis du Mois de la Femme et des Mois de Carême et de Ramadan. Nous en profitons donc pour vous souhaîter Joyeuses Fêtes de Pâques et de Korité.

Cette édition de XIBAAR nous donne l'occasion de vous présenter les réalisations du projet à date. En effet, la mise en œuvre des différents plans d'actions développés avec nos partenaires du secteur public, de la société civile et du secteur privé nous a permis de :

- Appuyer les Ministères de l'Elevage et des Productions Animales (MEPA) et de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER) dans le développement de leurs lettres de Politiques sectorielles. En effet la Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Elevage (LPSDE) du MEPA et le Programme Agricole pour la Souveraineté Alimentaire Durable (PASAD) du MAER ont été complétés et sont dans la dernière étape de validation.
- Développer le manuel de suivi et évaluation de l'Agence Nationale d'Aquaculture (ANA), prélude à la mise en place du Système d'Information et de Gestion des connaissances de l'ANA et lancer l'étude sur les modèles de plan d'affaire pour les investisseurs potentiels dans le secteur de l'Aquaculture.
- Renforcer les capacités de la Direction des Finances et des Partenariats Public-Prive (DFPPP) du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC) grâce au recrutement d'un expert juridique senior et d'un expert économiste/ financier senior qui fourniront un appui de pointe à la DFPPP dans l'identification, la préparation, la structuration, la passation de marchés, la négociation et la mise en œuvre de projets PPP.
- Octroyer un million cent trois mille cent soixantequatre dollars US (1 103 164 USD) en subventions et contrats à des organisations de la société civile et à des sociétés de conseil privé pour renforcer les capacités de nos partenaires, contribuer à la formulation, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de réformes et de politiques qui visent à renforcer les systèmes de politique agricole et alimentaire du Sénégal et à créer un environnement favorable pour une croissance accélérée et inclusive.



Dans cette troisième édition de XIBAAR vous trouverez en première partie un focus sur l'appui qu'apporte PSS au MEPC via la DFPPP dans sa mission de consolidation de la loi relative au PPP adoptée en 2021 (voir l'article ci-dessous pour des références exactes).

Nous reviendrons ensuite sur les activités effectuées ce trimestre, parmi lesquelles : le partage de l'étude de l'AEP de la filière avicole au Sénégal avec des acteurs clés du secteur avicole, une formation du personnel de l'ANA en suivi et évaluation, et la seconde réunion du comité de pilotage en charge de l'élaboration de la LPSDEL 2022-2026.

Nous vous remercions de nous lire et espérons que vous apprécierez cette nouvelle édition.

Bonne lecture!

Dr Aliou Boly Directeur du projet

FOCUS

Nouvelle stratégie de promotion des Partenariats Public-Privé (PPP) au Sénégal : le Projet Feed The Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles de l'USAID s'enrichit d'une composante PPP et apporte un appui significatif au Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC)

--- Article de M. Amadou Dramé, Coordinateur du Projet PPP de PSS

Le Gouvernement du Sénégal mise sur les Partenariats Public-Privé dans sa stratégie de riposte face à la pandémie du COVID-19

Le Sénégal, à l'instar de nombreux pays en développement, est confronté à une raréfaction des ressources publiques accentuée par la crise née de la pandémie du Covid-19 qui a fortement impacté tous les secteurs de l'économie.

En effet, les efforts déployés pour atténuer les effets de la crise ont entrainé une forte augmentation de la dette publique, qui a dépassé le seuil des 10 000 milliards de francs CFA à la fin de l'année 2021, soit 67,3% du PIB, selon un rapport sur la situation économique et financière du pays publié par les services du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC).[1].

Cette pression sur les finances publiques pourrait, dans l'avenir, entamer les capacités du pays à assurer les financements des projets structurants inscrits dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), si des stratégies de financement innovantes ne sont pas dégagées. Partant de ce constat, le Sénégal a engagé une réforme importante du cadre juridique et réglementaire des Partenariats Public-Privé (PPP) en adoptant la nouvelle loi N° 2021-23 du 22 février 2021 qui vient abroger la loi 2014-09 du 20 février 2014. La nouvelle loi relative aux PPP comporte de nombreuses innovations qui sont de nature à rationaliser le régime juridique de partenariats public-privé (PPP) et à renforcer les intérêts de l'Etat et des acteurs privés locaux.

La nouvelle stratégie de promotion des PPP a nécessité la mise en place d'un dispositif juridique et institutionnel de mise en œuvre opérationnelle, afin de faire des PPP un levier incontournable de financement des projets publics, avec la création de la Direction des Financements et des Partenariats Public-Privé (DFPPP) au sein du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC). La Direction des Financements et des Partenariats Public-Privé (DFPPP) du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC) a la charge de rendre opérationnel ce nouveau dispositif.

[1] Rapport sur la situation économique et financière en 2021 et perspectives 2022 publiée par la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE)

FOCUS

Feed The Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles appuie la DFPPP dans la mise en œuvre de sa mission de promotion des PPP

La DFPPP bénéficie dorénavant de l'appui du Projet Feed The Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles financé par l'USAID - qui s'est enrichi d'une composante PPP - dans la réalisation de cette importante mission. L'assistance du projet PSS à la DFPPP qui a pour but principal d'accroître la capacité du gouvernement du Sénégal à utiliser des instruments de financement novateurs, en particulier les PPP, pour aider les ministères sectoriels à atteindre leurs objectifs d'investissement, s'articule autour de six (6) principes directeurs que sont :

- I. Leadership du gouvernement, alignement et appropriation. Tous les projets PPP appuyés par le PSS s'alignent directement sur les objectifs fixés par le gouvernement.
- 2. Mentorat, renforcement des capacités et durabilité au profit de la DFPPP et de certains ministères sectoriels par des professionnels expérimentés en matière de PPP.
- 3. Valeurs partagées, vision stratégique et responsabilité mutuelle, établir des relations de confiance et un cadre d'échanges fructueux avec les parties prenantes du secteur privé local et international.
- 4. Participation inclusive et autonomisation par la prise en compte des groupes marginalisés tels que les femmes et les jeunes dans le développement des projets PPP.
- 5. Coordination et collaboration entre la DFPPP et les ministères sectoriels
- 6. Apprentissage et adaptation par des évaluations régulières par le Projet PSS de l'efficacité de son appui et un ajustement des interventions de manière proactive.

Une équipe d'experts chevronnés pour booster les PPP

Basés à la DFPPP, les experts (juriste et économiste/financier) recrutés par le PSS contribuent à la conception, à la structuration et à l'évaluation de projets PPP innovants, afin d'atteindre les buts et objectifs d'investissement fixés. En outre, ils fournissent des conseils, un encadrement et une assistance à la DFPPP et aux autorités contractantes (ministères, autorités locales, agences et aux institutions publiques) durant toutes les phases du cycle de vie des PPP.

L'assistance du PSS à la DFPPP se matérialise également par l'organisation d'un minimum de vingtcinq (25) ateliers et événements de coordination sur la période de deux ans, qui impliqueront le personnel de la DFPPP et des ministères sectoriels, les donateurs et les investisseurs du secteur privé.

Les interventions du PSS, à travers cette composante PPP, visent, à terme, à renforcer les capacités techniques et l'expertise de la DFPPP ainsi que de cent (100) autorités publiques contractantes en conception, développement et réalisation de projets PPP. A l'issue des deux années de mise en œuvre, au moins trois-cent (300) parties prenantes du projet PSS devront recevoir des produits de recherche et d'apprentissage. Aussi, quinze (15) projets PPP devront-ils être maturés et lancés dont cinq (5) pour la première année et dix (10) au cours de la deuxième.

--- Article de M. Amadou Dramé, Coordinateur du Projet PPP de PSS

ACTIVITÉS REALISÉES CE TRIMESTRE

Nous revenons dans cette partie sur les activités effectuées ce trimestre, parmi lesquelles :

- I. Le partage de l'étude de l'AEP de la filière avicole au Sénégal avec des acteurs clés du secteur avicole
- 2. Une formation du personnel de l'ANA en suivi et évaluation
- 3. La seconde réunion du comité de pilotage en charge de l'élaboration de la LPSDEL 2022-2026.

I. Feed the Future Senegal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles a organisé un atelier de partage du rapport d'Analyse de l'Economie Politique (AEP) de la filière avicole au Sénégal





Pour renforcer la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des réformes dans le secteur avicole, Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et Politiques Agricoles a appuyé la réalisation d'une Analyse d'Economie Politique (AEP) du secteur avicole au Sénégal.

Un atelier de partage et de discussion des premiers résultats, conclusions et recommandations de l'étude a été organisé les 13 et 14 janvier 2022 à Saly, Mbour. Des organisations de la société civile, des représentants du secteur privé et du secteur public ont participé à l'atelier.

La réunion a été présidée par M. Bouna Diop, Conseiller Technique No1 du Ministère de l'Elevage et des Productions Animales (MEPA). L'atelier a réuni 32 participants dont des représentants des différentes directions et services du ministère de tutelle, des ministères en charge de l'économie, du commerce et de l'Industrie, des représentants de la recherche, du secteur privé avicole, de la société civile et de l'équipe du projet PSS.



À la suite de la présentation des résultats, des conclusions et des recommandations par le consultant, les participants ont été organisés en quatre (4) groupes de travail pour analyser et faire des suggestions sur la façon d'améliorer l'étude. Les groupes ont réfléchi sur les thèmes suivants :

- Développement de l'aviculture rurale,
- Innovations technologiques, biosécurité et hygiène des produits de la filière avicole,
- Compétitivité de la filière avicole sénégalaise,
- Acteurs clés et partenariats à opérationnaliser

Les recommandations suivantes ont été faites par les participants :

- Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles de l'Interprofession Avicole du Sénégal (IPAS),
- Développer une stratégie de développement de l'aviculture rurale,
- Mener une étude sur l'accès à la terre pour l'aviculture, y compris la possibilité de zones dédiées,
- Rendre fonctionnel le groupe de travail réglementaire pour l'adapter à l'évolution de la filière avicole,
- Mettre en place un comité ad hoc sur les intrants avicoles avec une collaboration entre le MEPA et le Ministère du Commerce,
- Passer d'une stratégie de relance à une stratégie de développement de l'aviculture avec l'appui du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération.

2. Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles a organisé avec l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA), un atelier de formation du personnel de cette structure en suivi et évaluation.

Du Mardi 29 Mars 2022 au vendredi l'er avril 2022 au Lac rose, s'est tenu un atelier de formation du personnel de l'ANA en suivi-évaluation, en présence de la Directrice de l'ANA, du Directeur et du Directeur Adjoint du Projet PSS.

Il existe un besoin fort et croissant de statistiques sur l'aquaculture qui soient fiables et disponibles rapidement. Pour répondre à ce besoin, il est impératif d'améliorer les statistiques nationales sur l'aquaculture et les systèmes de collecte des informations.

Dans le souci de relever ces défis, Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles, financé par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID), appuie les efforts de l'ANA pour la mise en place d'un système de Suivi et Evaluation (S&E) et d'un Système d'Information (SI) pour l'aquaculture.

L'objectif global visé par l'atelier était de mettre à niveau tous les agents concernés par le S&E sur les exigences de qualité des données recueillies. Ce qui leur permettra de mieux contribuer à l'opérationnalisation du système de Suivi et Evaluation.

De manière spécifique, il s'agissait de :

- Mettre à niveau les participants sur les notions de base de S&E,
- Jeter les bases d'une utilisation appropriée des outils de suivi existants,
- Faire en sorte que chaque participant se considère comme un militant du S&E habité du devoir de rendre fonctionnel le système.









L'atelier regroupé représentants de chaque section de l'ANA. L'implication des services financiers et comptables permet d'avoir des données fiables et peut aider à harmoniser les budgets et finances. La vaste implication de toutes les sections de l'ANA contribue à identifier des indicateurs propres à la structure et, à améliorer la performance dans la collecte, le traitement et l'analyse des données. Les agents de l'ANA sont sortis de cette formation avec une meilleure compréhension des aspects liés à la mise en place d'un système de S&E un engagement à mieux contribuer à l'opérationnalisation du système de S&E.

ACTIVITÉS REALISÉES CE TRIMESTRE

3. Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles a participé à la seconde réunion du Comité de pilotage (Copil) pour l'élaboration de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Elevage



Le jeudi 07 avril 2022, la seconde réunion du Comité de pilotage (Copil) pour l'élaboration de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Elevage 2022-2026 s'est tenue à l'Auditorium de la sphère Ministérielle Ousmane Tanor Dieng de Diamniadio.

Les objectifs de cette réunion étaient de :

- Partager le document provisoire de la lettre,
- Recueillir les observations du comité de pilotage sur le document.

La réunion a regroupé soixante-cinq (65) membres du Copil, composé des acteurs étatiques, de la société civile et de la recherche. Les participants ont partagé leurs retours sur la lettre. Une nouvelle version de la lettre prenant en charge les feedbacks du comité de pilotage sera présentée lors d'un atelier de validation finale du document, prévu au mois de mai 2022.

Pour rappel, la Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Elevage représente la contribution du Ministère de l'Elevage et des Productions Animales (MEPA) à la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE), ayant pour but de faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon 2035. Il sert de cadre global et de document de référence pour l'ensemble des activités du MEPA au cours de la période 2022-2026.



MENTIONS MEDIAS

RESEAUX SOCIAUX

Tweet du trimestre : https://twitter.com/IPAR_ThinkTank/status/1513896669435281413?
 s=20&t=6MxZ9Yd49ymV5qFng9o1Fw



TELEVISION

• Vidéo-reportage de la Radiotélévision Sénégalaise sur l'atelier de formation du personnel de l'ANA en suivi et évaluation : https://vu.fr/JOPe

SITE WEB

- Article sur le site de l'IPAR sur l'atelier de formation du personnel de l'ANA suivi et évaluation : https://www.ipar.sn/Feed-the-Future-Senegal-Projet-d-Appui-aux-Reformeset-aux-Politiques-Agricoles-1964.html?lang=fr
- Vidéo reportage sur le site de l'IPAR du forum sur les opportunités d'investissement dans le secteur de l'élevage : https://www.ipar.sn/Forum-sur-les-opportunites-d-investissement-dans-le-secteur-de-l-elevage-au-1963.html?lang=fr
- Rapport du forum sur les opportunités d'investissement dans le secteur de l'élevage: https://www.ipar.sn/Forum-sur-les-opportunites-d-investissement-dans-le-secteur-de-l-elevage.html?lang=fr
- Article sur le site de l'IPAR sur la seconde réunion du Comité de pilotage (Copil) pour l'élaboration de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Elevage : https://www.ipar.sn/Feed-the-Future-Senegal-Projet-d-Appui-aux-Reformes-et-aux-Politiques-Agricoles-1966.html?lang=fr



www.feedthefuture.gov